



LA GAZETTE DE QUEBEC.
Est publiée chaque jour, chez Nelson & Co., imprimeurs
libraires, rue de la Montagne, Québec.
Lundis, mercredis et vendredis, en anglais, mardis, jeudis et
samedis, en français.
Abonnement pour les deux années, 30 s. par an, et 9 s. frais de poste.
Le papier français ou anglais séparément, 50 s. p. a., et 6 s. frais
de poste.
Avertissements :—Ceux envoyés avant midi le jour de la publication
seront publiés sans frais par écrit donné, ou bien dans les deux
langues jusqu'à contre-ordre faite de direction par écrit, à raison de
2 s. 6 d. par ligne et au-dessous, la première insertion, et les
suivantes 7 d. chaque; pour 10 lignes et au-dessus de 6, 5 s. 4 d., la
première insertion, et chaque suivante 1 d. Dans les deux langues
le double des taux mentionnés. Pour les avertissements à l'année
Agnes : Montréal, M. E. R. F. P. R. S. C. V.; Trois-Rivières, M.
George Stobie; St. André, (Orléans), W. G. Blanchard; Cap
Saint, G. W. Allison, éditeur; Ste. Anne, P. A. Dixon, éditeur;
Ladrière, M. Pilon; Rivière du Loup, M. Chabou; Nicolet, M.
Cressé; La Plaque, M. D. M. McDonald; Sherbrooke, C. Whit-
cher, éditeur; Berthier, M. Tranchemontagne; St. Denis, M.
Mignault; St. Charles, Dr. Davers; Lévis, M. J. Johnson;
St. John, M. Demers; Edouardville, M. Stevin; Ste. Marie
Nouvelle-Beauce, M. Roy; St. Thomas, Dr. Taché; Ste. Anne,
Grande Ance, R. Pilon, éditeur; Rivière du Loup, M. J. J. J.
Kamouraska, Cap Gauthier; Rimouski, P. Gauthier, éditeur.
Presque tous les articles de poste dans la province ont consenti
à recevoir les annonces.

La somme des recettes, par estima-
tion, pour l'année 1834, s'éleva
donc à 220,624,717 94, et formera,
avec la balance de l'année 1833, un
total de..... 32,327,623 25
Les dépenses de tout genre, pour
les trois premiers trimestres de l'an-
née 1834, sont..... 16,545,342 92
SAVOIR :
Dépenses diplomatiques,
diverses et traitemens..... 3,475,527 08
Service militaire, y
compris les fortifica-
tions, affaires indien-
nes, pensions, l'ar-
mement de la milice et
les améliorations in-
térieures..... 8,349,400 06
Service de la marine,
et améliorations gra-
duelles..... 2,913,183 12
Remboursement de
droits..... 108,546 19
 Dette publique..... 1,698,686 47
Les dépenses, pour le quatrième tri-
mestre, y compris une somme de
24,462,330 99, à compte de la det-
te publique, sont estimées à..... 9,046,047 99

que trois heures. M. Stewart était un homme très
estimable et jouissant de la considération publique.
(Ami du Peuple.)
Village de Debartzch, 18 décembre.—Les hommes
les plus marquans de notre parti à Montréal, parmi
lesquels on nomme MM. Papineau et Lafontaine et
le Dr. Nelson, ont déjà commencé à acheter exclu-
sivement des marchands patriotes et à n'employer
que des industriels et des domestiques de leurs prin-
cipes politiques.
Aujourd'hui nous nous faisons un devoir, un im-
périeux devoir, de recommander les républicains à nos
citoyens et nous n'hésitons pas à leur dire qu'ils
doivent exclusivement employer, encourager &c.
des patriotes. Que leurs marchands, leurs avocats,
leurs notaires, leurs ouvriers, leurs domestiques
&c. soient des amis de leur pays. Qu'ils évitent
cette espèce d'ère qu'on appelle un *loyal* ou un
renégate, comme on fuit à l'approche d'un tigre
ou d'une bête venimeuse. C'est le moyen le plus
expéditif et le plus sûr de se débarrasser de nos ennemis
ou d'en faire des amis. Les *loyaux* doivent être pris
par la famille; la famille les rendra bientôt nos
amis.
Nous sommes pourtant bien persuadé que nos
compatriotes, plutôt que d'acheter des *loyaux*, sui-
vraient le conseil que leur donne M. Papineau et la
raison, qu'ils seraient fiers de s'habiller de la toi-
son de leurs troupeaux et de la dépouille de leurs
champs; que les Dames mêmes ne dédaigneraient
pas de se vêtir de drap et de toiles du pays. Ces
vêtements grossiers ne feraient que les rendre plus
belles et plus respectables. Celui qui a écrit que
le noble motif qui les guide, quand on abandonne l'usage
des produits du luxe importés ici, a injurié le
beau sexe Canadien, en le jugeant incapable de ce
léger sacrifice. Qu'il elles ne seraient pas capa-
bles de sacrifier à la patrie quelques dentelles, quel-
ques rubans, pendant que chez d'autres peuples et
notamment encore en Espagne, d'autres ont sa-
crifié leurs vies!—(Echo du pays.)
Exhorter la partie libérale de la population à la
paix, c'est prêcher des convertis. Ce n'est pas
qu'elle eût à craindre des suites de la guerre. Quel
qu'en fut le résultat, elle ne pourrait que nous être
généreuse. Une défaite, qui nous paraît d'ailleurs
à peu près impossible, en égard à nos moyens de dé-
fense et surtout à notre position géographique, pour-
rait nous immortaliser comme la victoire. Témoin
les Polonais, dont le nom est devenu à peu près sy-
nonyme de celui de braves. Nous combattions
comme eux pour notre religion, notre langue, nos
lois qu'on a voulu ou qu'on veut nous ôter.—(ib.)

nada en étant reparti pour Québec le matin du même
jour. Cela sera sans doute changé; et alors nous
pourrions avoir des nouvelles de Boston en quatre
jours, ou en deux jours moins que par la voie de
Montréal.
Le prix du transport par la diligence, de Québec
à Hilton, sera de six piastres; et elle se rencontrera
avec les diligences des Etats-Unis, qui se dirigent
sur toutes les parties de l'Union. Il paraît cer-
tain que cette route épargnera des frais à ceux
qui vont à New-York, lorsque Rivière du Nord est
prise.
CHEMIN A LISSES DE PORTLAND [Maine] A QUEBEC.
Nous avons reproduit mercredi dernier sur notre
feuille anglaise, du *Portland Daily Advertiser*, une
communication relativement à un chemin à lisses
depuis ce port jusqu'à Québec, la distance directe
n'étant pas de 200 milles; la distance évaluée est
d'environ 240, et peut maintenant se parcourir en
trois ou quatre jours. A en juger par les chemins à
lisses actuels des Etats-Unis, la distance pourrait se
parcourir en 12 heures. Il se trouverait environ
quatre-vingt-dix milles de distance dans cette pro-
vince, et en général le pays offre une surface unie,
ou on pourrait trouver un niveau, sans beaucoup
augmenter la distance. Dans l'état du Maine, le
pays est plus montagneux en partant de la frontière,
mais une grande partie est presque au niveau de la
mer. Il n'existe aucun obstacle que l'on ne puisse
surmonter facilement, et le commerce entre Québec
et une population de 400,000 âmes dans l'état du
Maine, surtout d'un caractère aussi entreprenant,
ne pourrait manquer d'être considérable. Portland
est un des meilleurs ports de mer des Etats-Unis,
et un chemin à lisses faciliterait une communication
d'un jour de marche durant les cinq mois ou six
mois que le Saint-Laurent est fermé par la glace.
Les avantages seraient grands des deux côtés. Nul
doute que le peuple du Maine co-opérerait prompte-
ment pour les obtenir. On parle de faire aboutir le
chemin à Bangor, mais on pense que le Penobscot
n'offre pas des avantages égaux comme port de mer
ouvert dans toutes les saisons. Les deux villes sont
toutes deux à l'est de Québec, Portland à quelques
milles, et Bangor à plus de 100; et sont à d'équales
distances d'East-Port, sur la baie de Fundy. Si on
explorait maintenant le pays pour y trouver le site
le plus favorable pour la construction d'un chemin
à lisses, les améliorations que l'on fait aux chemins
qui sont maintenant ouverts, pourraient faciliter
les opérations futures.

au chef des patriotes, "l'humanité ni la tranqui-
lité, n'y peuvent exister. C'est au contraire l'âme
de la république qu'une agitation politique conti-
nuelle." Mais qui pourrait-il résulter d'un pareil
état de choses dans la société, que le même journal
"trouve pour cela semblable à l'eau?" De même
que pendant la tempête, on voit l'écume de la mer
surpasser à la surface des vagues, nous verrons ici
surgir des hommes, ou plutôt des monstres sembla-
bles aux Trumvirs, à Rome, aux Cromwells, en
Angleterre, aux Septembriseurs en France. Nous
verrions ce qu'on voit depuis tant d'années dans les
ci-devant possessions Espagnoles de l'Amérique, la
désunion, la guerre civile, l'anarchie, des flots de
sang.... Mais non, la rapidité même avec laquelle
les révolutionnaires marchent à leur but, les empê-
chera d'y parvenir. Ils se trouveront enveloppés dans
leur triomphe éphémère. Le peuple a pu se laisser
tromper jusqu'à charger de tels hommes de la dé-
fense de ses intérêts; mais il est encore bien éloigné
de verser son sang pour eux.
L'ENNEMI DES DEMOCRATES.

FRANCE.
M. Aymard, médecin de Grenoble, vient de pu-
blier une brochure sous ce titre: "Sur la bête du sa-
ble et sur le charlatanisme homœopathique." Il
fait dans cet écrit une rude guerre à la médecine ho-
mœopathique; nous ne négligerons cette partie de sa
brochure, qui intéresserait peut-être moins nos lec-
teurs, mais nous citerons ce que M. Aymard dit pour
réfuter les admirateurs des progrès. Il n'est pas
enthousiaste de son siècle, et il le traite assez rudement.
Voici le portrait que dans son indignation il
trace de notre époque:
"Médiocrité en tout et partout, tel est l'état de
perfection où est parvenu le 19e siècle. L'intelli-
gence humaine est en baisse, elle subit un mouve-
ment rétrograde. Jamais le monde n'avait été si
miserable, jamais les hommes d'esprit ne furent plus
rares, et dans aucun temps la société entière ne
montra moins d'aptitude aux lumières. Nous en
sommes au régime de la sottise à cette époque pitoyable
et sans vigueur qui fut toujours pour les peuples
un symptôme de dissolution et de mort. En France,
l'esprit national languit, sèche, et mourra sous
l'étendard d'une pitoyable liberté.
"La génération actuelle tombe dans l'oubli-
tém, tout en croyant devenir parfaite. Arrivée au
comble de l'imbecillité, elle prend le chaos pour le
progrès, les ténèbres pour la lumière, le mal pour
le bien, le diable pour Dieu. Elle recule et croit
qu'elle avance; elle démolit et dit qu'elle construit;
elle est possédée par un esprit de vertige, et dans
son aveuglement elle se prétend libre et souveraine.
"N'est-ce pas se moquer du bon sens public que
de nous vanter les prétendus avantages du nouvel
ordre de choses sur l'ancien, quand il est constaté
que nos esprits forts n'ont fait que retourner la so-
ciété sens dessus dessous, et substituer aux abus et
aux erreurs du vieux temps les abus et les erreurs
du temps actuel? Si l'ancienne France payait la
dime et les droits féodaux, la nouvelle paie des im-
pôts dix fois plus onéreux; si l'ancienne France avait
un roi absolu et quelquefois despotique, la nouvelle
a mille petits tyrannaux qui la jugulent et la tourmentent;
si l'ancienne France était superstitieuse
en religion, la nouvelle est superstitieuse et fanati-
que en politique. Il ne valait certes pas la peine
de tant crier contre l'ancien régime et de s'écrier
pour la liberté, puisqu'avec le nouveau nous ne
sommes ni plus sages, ni plus heureux. Que les
révolutionnaires cessent donc de nous assourdir avec
les avantages de leur perfectionnement social!"
Malheureusement, il n'y a pas que les révolution-
naires qui nous vantent le perfectionnement social.
Il y en a d'autres qui admirent aussi nos progrès,
qui se trouvent que nous nous améliorons, qui disent
que nos marchands vers une régénération, qui nous
annoncent pour une époque peu éloignée le triomphe
de la vérité sur tous les esprits. C'est une illusion
qui devrait dissiper tant d'erreurs et de systèmes
répandus dans le monde, tant d'orgueil dans les es-
prits, tant de passions effrénées, tant de confusion
dans les idées, tant de divergence et d'acharnement
dans les partis. Si l'union et la vérité sortent de là,
ce serait comme si la concorde naissait de la guerre
et des dissensions, comme si la lumière résultait des
ténèbres, comme si la vérité pouvait être engendrée
par l'esprit de vertige et d'erreur.

La somme des dépenses par estima-
tion, pour l'année 1834, formera
ainsi un total de..... 25,591,390 51
qui déduit du total des recettes, laissera
en faveur du Trésor, au 1er jan-
vier 1835, une balance présumée de 6,736,322 34
Les importations se sont élevées pendant l'année
terminée au 30 septembre 1834, à une valeur de
123,093,351 piastres; ce chiffre comparé à celui des
importations de l'année 1833 donne une augmenta-
tion de 14,101,541 piastres.
Pendant la même année, les exportations ont at-
teint une valeur de 297,318,724, dont 274,444,429,
pour les produits américains et 22,874,295, pour
les produits étrangers; un accroissement de 66,655,
391, qui se compose de 33,802,399 en produits
américains et 32,852,992, en produits étrangers.
La moyenne des importations des trois dernières
années est de 111,033,142; celle des exportations,
de 291,719,699. Ce dernier chiffre se com-
pose, terme moyen, d'une valeur de 269,407,976,
pour les produits américains et de 22,311,724
pour les produits étrangers.
Le Secrétaire du Trésor pense que le Congrès
devrait autoriser la Monnaie à frapper des pièces
d'or de la valeur d'un dollar. Il annonce que la
monnaie d'or, livrée à la circulation, principalement
en demi-aigles et quarts-d'aigles, s'est élevée depuis
l'adoption de l'acte sur le titre légal de l'or, à
23,114,000. Ce résultat présente en quatre mois
une somme plus que quadruple de celle que forme-
rait l'or monnayé dans les huit ou dix dernières an-
nées.

La malle d'Halifax et les différents journaux du
11 du courant sont arrivés hier vers midi. Il ne
s'est point élevé de discussion dans l'assemblée de
la Nouvelle-Ecosse au sujet des cens et rentes et du
revenu casuel et territorial; le jour fixé étant ven-
dredi, le 13 du courant. Les appointemens du collec-
teur des douanes à Halifax ont été réduits de
1500 l. à 800 l., et la charge de contrôler a été abolie.
M. Stewart, membre de l'assemblée, qui était allé
à Londres, avait aussi effectué d'autres changemens
dans les douanes et relativement aux ports libres.
Le paquebot anglais de novembre n'était pas ar-
rivé à Halifax le 10.
Les "amés et faux" de Louis-Joseph se rendront,
dit-on, à l'appel de la couronne à l'ouverture du
parlement provincial; mais il est bien compris,
disent-ils, que ce sera dans le sens du maître; non
pour travailler aux affaires du pays, de concert avec
les autres corps de la législature, mais bien "pour les
accuser et dénoncer avec plus de vigueur que ja-
mais." C'est-à-dire, ils ne viendront jurer fidélité
au roi selon l'acte constitutionnel que pour essayer
de nouveau à défectionner ses sujets, afin de ren-
verser son gouvernement dans le pays ainsi que la
constitution établie par la loi.
Non contents déjà de tout ce qu'ils ont fait pour
abuser le peuple par les faussetés contenues dans les
92 résolutions, ils le menacent dans leurs journaux
de tous les maux qui ont pesé sur l'Irlande, et que
le gouvernement anglais cherche à faire disparaître
autant que possible. Ils ont la hardiesse de dire aux
Canadiens qui jouissent du libre exercice de la reli-
gion des autres; à un peuple qui ne paie ni taille
ni impôt, dont on ne gêne nullement l'industrie, et
qui vit honnêtement et tranquillement chez lui du
fruit de son travail; à un peuple que le gouverne-
ment anglais a toujours favorisé dans ce qui le dis-
tingue du reste de ses sujets; "vous allez être
détruits à l'état de misère où se trouve le peuple d'Ir-
lande!" C'est-à-dire, un peuple seize fois plus
nombreux que celui du Canada, le tout entassé sur
une petite île, et qui souffre inévitablement d'être
ainsi à l'étroit. C'est un malheur qui n'arrivera pas
de si tôt en Canada; mais s'il arrivait, il n'y a pas
de gouvernement qui pourrait remédier. Et, pour
donner en Canada une idée de la population en
Irlande, ces journaux vous donnent des extraits de
CONNERT, qui donne la description des malheureux
mendiants de quelques repaires aux faubourgs de
Dublin; et M. COBBETT, qui n'a pas honte d'aller tir-
er de l'argent des pauvres Irlandais pour donner
des lectures politiques, fait souvent plutôt des carica-
tures que des portraits.
Si, malheureusement, la condition du peuple en
Canada se remploit, ce ne sera jamais la faute du
gouvernement anglais, mais bien la faute de ceux
qui profitent de la liberté que ce gouvernement a in-
troduite dans le pays, pour le calomnier à tous
propos, pour exciter le peuple contre ce gouvernement,
afin d'appuyer quelques misérables qui, à défaut de
caractère et de talents pour gagner leur vie honnête-
ment, veulent, à toute outrance, se procurer des
places, ou les emporter d'assaut et s'emparer de
la bourse publique. Le gouvernement, comme de
raison, se défendra, et s'il ne peut toujours distinguer
entre les innocens et les coupables, ce ne sera pas
sa faute.

Le sentiment d'anxiété où se trouvait plongée la
province, par ce système d'exclusion complète qui
a paru dans les dernières élections, vient encore
d'être augmenté par l'adresse audacieuse de M. Pa-
pineau à ses électeurs. Il est triste assurément de
voir un homme si noble, si grand, jusqu'à 1830, et
qui jusqu'alors jouissait à juste titre du respect et
de l'estime de toutes les classes, en cette province,
s'abaisser aujourd'hui jusqu'à prendre un langage
aussi trivial et aussi indécent; se laisser aveugler,
par un orgueil porté jusqu'au délire, au point d'é-
crire tant d'extravagances. On l'a nommé l'O'Con-
nel du Canada, à l'occasion de cette adresse. Certes,
on retrouve-t-on dans cette production, le ton de
noblesse et de dignité qui se montre parfois dans
ses discours et les lettres du défenseur de l'Irlande,
malgré l'esprit démagogique qui les lui inspire sou-
vent? Mais la pitié, que fait naître cette lettre pour
son auteur, cède bientôt à la place au sentiment de la
plus vive iniquité. On se demande alors: Que
peuvent attendre les Canadiens d'un tel chef? Sinon
la perte de leur tranquillité, de leur paix, de leur
bonheur. Un particulier, qui de son chef déclare
que "la constitution a cessé d'exister de droit," est
bien capable de tout mettre en œuvre pour la re-
venir; un sujet, qui insulte et qui injurie, à
avec d'audace, son Roi et tous les officiers de son
gouvernement, est bien près de la révolte et de la
trahison. Et qu'y a-t-il, qu'un tel homme ne puisse
oser, pour arriver aussi haut que son orgueil et son
ambition le portent à aspirer? On nous dit encore
que M. Papineau travail pour le bonheur du peuple;
on dit la même chose de ceux qui forment son cor-
tege politique; mais ils en ont trop fait et trop dit,
pour nous tromper plus long-temps. Ils se donnent
pour les défenseurs d'un peuple, qu'ils avouent être
heureux, et ils l'excitent au mépris et à la révolte
contre les autorités; ils se disent ses amis, et ils
s'efforcent de le conduire au trouble et à l'anarchie!
Non, ils ne travaillent pas dans les intérêts du peup-
le, ceux qui s'efforcent de lui faire perdre sa tran-
quillité, son repos. C'est pour en être les dicta-
teurs, ou plutôt les despotes, qu'ils rêvent une ré-
publique. Et, à leur avis même, que produirait la
république? toujours le trouble, l'agitation. "L'u-
nimité," disait dernièrement, un journal venant

M. l'Éditeur de la Gazette de Québec.
Vous voudriez bien donner passage, dans votre
gazette, à l'écrit suivant qui n'est pas sans intérêt
du tems qui court.
En parcourant quelques numéros du *Canadien*,
je suis tombé par hasard sur un article éditorial du
23 mai dernier, dans lequel M. Et. Parent prescrit
à notre clergé la conduite qu'il doit tenir dans les
circonstances actuelles. Ce morceau est digne des
temps apostoliques, et cependant je ne sais pourquoi
la pensée de *Gros Jean* n'était, en lisant ce mor-
ceau, toujours présente à l'esprit. Cette pensée en
a fait naître plusieurs autres que je me suis décidé à
vous envoyer pour l'édification et l'encouragement
de M. l'Éditeur.
Avant de commencer l'explication du sermon de
M. Et. Parent au clergé canadien, je lui proposerai
ces questions sur son exorde:
"Entendez-vous par liberté M. Et. Parent? S'il
vous plaît, une définition claire de ce mot dans le
sens que vous l'entendez.
Vous blâmez beaucoup le despotisme des rois de
France et exaltez bien haut les glorieuses révolu-
tions qui ont eu lieu dans ce pays au nom de la li-
berté; voudriez-vous nous dire le bien qui en est ré-
sulté quant à la prospérité, à la tranquillité et au
vrai bonheur du peuple Français? et si même, en
supposant que le plus affreux despotisme des rois
eût pesé sur cet infortuné pays depuis 1700, il
aurait eu autant de familles ruinées, de guerres ci-
viles, de sang innocent répandu, de crimes et d'at-
tentats inouis jusqu'alors, qu'il y en a eu depuis vos
chérissantes et bienfaitantes révolutions de liberté?
Venons maintenant au sermon. Je crois en bien
saisir le sens et faire parler M. Et. Parent son pro-
pre langage dans les circonstances du tems.
Messieurs du clergé canadien, prêtez une oreille
attentive, écoutez-nous:
Nous, Etienne Parent, éditeur du *Canadien*, usur-
pant les droits de votre évêque à qui il appartient de
vous fixer des règles de conduite, sans mission pour
prêcher, n'ayant jamais eu le bonnet de docteur sur
notre tête, ne connaissant de la religion, dont vous
êtes très-instruits, que ce que vous nous enseigniez
et que quelques idées prises çà et là dans les papiers
notamment en cherchant à faire de la politique, malgré
notre jennisme et l'aveu que nous avons fait très-
souvent depuis que nous sommes éditeur du *Canadien*,
que vous étiez le corps des sages instruit du pays;
malgré toutes ces considérations et bien d'autres en-
core qui, selon les règles d'une *puissance ordinaire*,
devraient nous empêcher de nous oublier jusqu'au
point de vous instruire de ce que vous avez à faire;
nous vous prions cependant de nous écouter et de
suivre la marche que nous allons vous indiquer.....
Soyez-vous que l'auteur de votre religion a dit
que nos royaumes n'étaient pas de ce monde, et que par
conséquent vous ne devez nullement vous mêler de
ce qui se passe sur la terre. Votre devoir tout au
plus consistait à appaiser les querelles que nous
pourrions faire naître et à travailler à étendre le feu
quand nous l'aurions soufflé: car vous devez prendre
le noble rôle de pacificateur et de médiateur entre les
parties politiques, sans néanmoins vous mêler des
choses d'ici bas, et nous aimons à reconnaître qu'un
grand nombre d'entre vous timent, dans nos disputes
actuelles, d'adopter et de corriger, par leurs sages
conseils, toutes les bêtises et les mauvais conseils que
nous donnons avec tant de violence et d'acrimonie.
Pour vous prouver, qu'en vous consultant de ne
point vous mêler de politique, nous connaissons très-
bien que nous parlons en l'air et contre nos propres
principes, nous vous prions d'observer que nous re-
connaissons que vous avez le droit de vous mêler ac-
tivement de politique, car vous êtes citoyens comme
nous. Mais ce droit incontestable, nous décidons,
en notre qualité d'Éditeur du *Canadien* et ce nous
semble avec raison, sans pourtant connaître vos de-
voirs que nous n'avons jamais étudiés; nous décidons
que votre état vous décharge de l'obligation de vous
mêler activement de politique; en sorte que vous
devez nous laisser endoctriner vos paroissiens
comme bon nous semblera, sans ouvrir la bouche.
Ainsi, par exemple, lorsque quelqu'un de nos frères ira
troubler le repos de vos ouailles, en les détournant
de leurs travaux; pour les réunir dans des assem-
blées où on leur fera des discours rien moins que
pacifiques; ou encore: lorsque, pour parvenir à
notre but qui est toujours très-bon, nous prendrons
certains moyens qui diviseront les personnes que
votre état vous oblige de maintenir dans l'union et
la fraternité; nous vous enjoinsons de ne pas parler,
parce que c'est de la politique. Nous décidons de
plus que c'est un devoir impérieux pour vos paroissiens,
en leur qualité de citoyens, de mettre dans la
balance politique le poids de leur opinion et de leur
influence, bien entendu que ce doit être en notre fa-
veur: car quoique nous disions souvent sur notre
Canadien que les opinions sont libres et que consé-
quemment à cet avis, nous n'avons nul droit de
blâmer ceux qui pensent autrement que nous en po-
litique; néanmoins nous avons pour règle de con-
duite de ridiculiser tous ceux qui ne pensent pas
comme nous et cela parce que les opinions sont libres.
Quoique vos paroissiens, MM. du clergé, doivent,
en leur qualité de citoyens, prendre part à la poli-
tique, vous, il ne vous est pas permis de vous en
mêler, et notre très-excellente raison pour vous
prescrire cette conduite, est que vous êtes citoyens
comme eux. Si, par hasard, vous ne trouvez pas
cette dernière raison bien convaincante, nous vous
dirions que l'opinion infaillible du peuple décide de
vous ne devez pas prendre part à ces luttes terrestres.
Partout on a jugé que la sainteté de vos fonctions ne
peut s'allier avec le tumulte des camps et les animosité
des partis, c'est-à-dire, dans les circonstances
actuelles, que si vous apperceviez que nous voulions
tromper le peuple ou troubler mal à propos son
bonheur, vous ne devriez pas le tromper, faire con-
naître nos mauvais desseins ou détourner nos projets

PROVINCES INFÉRIEURES.
Halifax, 10 décembre.—Il s'est fait peu d'affaires
importantes dans l'assemblée, si nous en exceptons
la passion d'un bill pour rendre vacant le siège
du maître des rôles, et une résolution qu'il est inex-
pédient, vu l'état financier actuel du pays, de ré-
aliser aucune partie des billets du trésor. On ne paraît
pas vouloir s'occuper de questions importantes tant
que la chambre ne sera pas complète. Il y a encore
six membres absens.
Jeudi a été fixé pour la discussion du cours mo-
nétaire. Vendredi le message du gouverneur rela-
tif aux cens et rentes sera présenté, et la question de
la liste civile et du judiciaire sera probablement dis-
cutée.—(Novascotian.)
L'élection générale pour l'île du Prince Edouard
était presque achevée le 25 novembre.
St. Jean, (Nouveau Brunswick), 11 décembre.—
L'ouverture du poll pour l'élection des membres de
notre comté et de notre cité a eu lieu lundi der-
nier, conformément à un avis public. Il y avait
sept candidats pour le comté, et quatre pour la cité.
Subséquentment il a été nommé un cinquième can-
didat pour la cité, Robert L. Hazen écuyer. Nous
voyons avec plaisir que plusieurs des candidats se
sont exprimés en faveur de la réduction de la paye
des membres, et de parlemens triennaux.—(Gaz.)
Frederickton, 10 décembre.—Le poll s'est ouvert
ici lundi dernier, pour l'élection de quatre membres
pour ce comté à l'effet de servir dans l'assemblée gé-
nérale. Neuf messieurs se sont présentés pour ob-
tenir cet honneur. Il sont tous entrés en lice, ex-
cepté Q. A. Beckwith, écuyer, qui s'est retiré sur les
hustings.—(Royal Gazette.)

BAS CANADA.
Montréal, (jeudi) 18 décembre.—M. Thomas
Bedouin dont nous avons parlé dans notre dernier
numéro comme s'étant absenté de chez lui, diman-
che dans la nuit, a été retrouvé le lendemain. Il
s'est rendu plus loin que la Pointe Claire, ayant
parcouru un trajet d'environ 8 lieues à pied, dans la
neige, par un froid de 20 degrés et presque sans har-
billement. Il est revenu à la ville mardi dernier
ayant plusieurs des extrémités du corps entrelacées.
En reprenant l'usage de manger de la viande qu'il
avait abandonné depuis plus de douze ans, M. Be-
douin a été en état de vaquer à ses affaires.—(Minerve.)
Montréal, 20 décembre.—Hier le bruit circulait
que M. Papineau était parti pour l'Angleterre.
Nous ne prétendons pas dire quel est l'objet précis
de son voyage, ou même s'il est parti. Nous pour-
rions attribuer ce bruit à une déclaration insérée
faite par un individu à une assemblée de la clique te-
nue près du marché au Foie.—(Herald.)
—Etat du poll à Bonaventure, samedi, le 22 no-
vembre: Thibaut, 166; Deloils, 153; Hamil-
ton, 131; Bert, 95. Aujourd'hui le poll a été
transporté au haut du comté. Vendredi le 28, le
poll ouvert à Charleston pour y être fermé au bout
de six jours. Hamilton était à la tête du poll.
(Vindicator.)
MEURTRE.—M. Stewart, député shérif de Corn-
wall, vient de périr victime d'un meurtre horrible.
Un homme du nom de Quinns avait été arrêté par
un huissier et enlevé à celui-ci par ses amis. L'huissier
alla porter sa plainte au shérif qui envoya son
député pour s'assurer de la personne du récalcitrant.
M. Stewart, rendu au lieu où travaillait ce nommé
Quinns, ordonna l'huissier de faire son devoir.
L'homme se mit en voie de résister et menaça de
frapper l'huissier, alors le député shérif tirant un
pistolet lui enjoignit d'obéir et de le suivre. Dans
ce moment un frère de Quinns s'approcha par der-
rière et assésa sur la tête du député shérif un coup
de bâton, qui le renversa. Il le frappa alors sur la
tête à deux reprises et le malheureux ne survécut

QUEBEC.
MARDI, 23 DECEMBRE, 1834.
Les journaux de New-York de lundi dernier au
soir sont sans avis plus récents d'Europe.
La malle d'Halifax et les différents journaux du
11 du courant sont arrivés hier vers midi. Il ne
s'est point élevé de discussion dans l'assemblée de
la Nouvelle-Ecosse au sujet des cens et rentes et du
revenu casuel et territorial; le jour fixé étant ven-
dredi, le 13 du courant. Les appointemens du collec-
teur des douanes à Halifax ont été réduits de
1500 l. à 800 l., et la charge de contrôler a été abolie.
M. Stewart, membre de l'assemblée, qui était allé
à Londres, avait aussi effectué d'autres changemens
dans les douanes et relativement aux ports libres.
Le paquebot anglais de novembre n'était pas ar-
rivé à Halifax le 10.
Les "amés et faux" de Louis-Joseph se rendront,
dit-on, à l'appel de la couronne à l'ouverture du
parlement provincial; mais il est bien compris,
disent-ils, que ce sera dans le sens du maître; non
pour travailler aux affaires du pays, de concert avec
les autres corps de la législature, mais bien "pour les
accuser et dénoncer avec plus de vigueur que ja-
mais." C'est-à-dire, ils ne viendront jurer fidélité
au roi selon l'acte constitutionnel que pour essayer
de nouveau à défectionner ses sujets, afin de ren-
verser son gouvernement dans le pays ainsi que la
constitution établie par la loi.
Non contents déjà de tout ce qu'ils ont fait pour
abuser le peuple par les faussetés contenues dans les
92 résolutions, ils le menacent dans leurs journaux
de tous les maux qui ont pesé sur l'Irlande, et que
le gouvernement anglais cherche à faire disparaître
autant que possible. Ils ont la hardiesse de dire aux
Canadiens qui jouissent du libre exercice de la reli-
gion des autres; à un peuple qui ne paie ni taille
ni impôt, dont on ne gêne nullement l'industrie, et
qui vit honnêtement et tranquillement chez lui du
fruit de son travail; à un peuple que le gouverne-
ment anglais a toujours favorisé dans ce qui le dis-
tingue du reste de ses sujets; "vous allez être
détruits à l'état de misère où se trouve le peuple d'Ir-
lande!" C'est-à-dire, un peuple seize fois plus
nombreux que celui du Canada, le tout entassé sur
une petite île, et qui souffre inévitablement d'être
ainsi à l'étroit. C'est un malheur qui n'arrivera pas
de si tôt en Canada; mais s'il arrivait, il n'y a pas
de gouvernement qui pourrait remédier. Et, pour
donner en Canada une idée de la population en
Irlande, ces journaux vous donnent des extraits de
CONNERT, qui donne la description des malheureux
mendiants de quelques repaires aux faubourgs de
Dublin; et M. COBBETT, qui n'a pas honte d'aller tir-
er de l'argent des pauvres Irlandais pour donner
des lectures politiques, fait souvent plutôt des carica-
tures que des portraits.
Si, malheureusement, la condition du peuple en
Canada se remploit, ce ne sera jamais la faute du
gouvernement anglais, mais bien la faute de ceux
qui profitent de la liberté que ce gouvernement a in-
troduite dans le pays, pour le calomnier à tous
propos, pour exciter le peuple contre ce gouvernement,
afin d'appuyer quelques misérables qui, à défaut de
caractère et de talents pour gagner leur vie honnête-
ment, veulent, à toute outrance, se procurer des
places, ou les emporter d'assaut et s'emparer de
la bourse publique. Le gouvernement, comme de
raison, se défendra, et s'il ne peut toujours distinguer
entre les innocens et les coupables, ce ne sera pas
sa faute.

pour le procureur-général de la Mjestic, ayant été
appelés à comparaître, conformément à l'avis don-
né.—
M. R. S. M. Bouchette conseil pour les héritiers
Frabisher, possesseurs de terres dans le township
d'Halifax, se leva pour objecter aux procédés de la
cour in limine pour raison d'incompétence de la
part du juge à sieger dans cette cour, et demanda
permission d'introduire un plaidoyer déclinaoire,
exposant deux raisons d'objection. 1° Que l'hon.
W. Cochrane était l'un des membres du conseil exé-
cutif de cette province, et comme tel, concourant à
l'octroi et à la conservation des terres de la cou-
ronne. 2° Qu'il était auteur des patentes des
terres, à laquelle charge étaient attachés certains
honoraires pour l'audition des patentes pour l'oc-
troi des terres de la couronne.
Le plaidoyer fut reçu et filé, et le lendemain fut
fixé pour qu'il fut entendu. La cour se réunit à 10
heures, et M. Bouchette fut entendu à l'appui du
plaidoyer et le procureur-général contre, mais la
cour s'abstint de donner de jugement à cause
des intérêts personnels qui se trouvent impliqués
dans la décision de la question. Cependant on
pense que le commissaire se propose de faire les en-
quêtes d'office mises devant lui, en laissant la
question ouverte à des investigations ultérieures dans
la cour du banc du roi où il double des records de la
cour d'échoite doit être transmis, suivant les requi-
sitions de l'acte. Nous donnerons ci-après un
précis des plaidoyers.

pour la Gazette de Québec.
M. l'Éditeur.
Le sentiment d'anxiété où se trouvait plongée la
province, par ce système d'exclusion complète qui
a paru dans les dernières élections, vient encore
d'être augmenté par l'adresse audacieuse de M. Pa-
pineau à ses électeurs. Il est triste assurément de
voir un homme si noble, si grand, jusqu'à 1830, et
qui jusqu'alors jouissait à juste titre du respect et
de l'estime de toutes les classes, en cette province,
s'abaisser aujourd'hui jusqu'à prendre un langage
aussi trivial et aussi indécent; se laisser aveugler,
par un orgueil porté jusqu'au délire, au point d'é-
crire tant d'extravagances. On l'a nommé l'O'Con-
nel du Canada, à l'occasion de cette adresse. Certes,
on retrouve-t-on dans cette production, le ton de
noblesse et de dignité qui se montre parfois dans
ses discours et les lettres du défenseur de l'Irlande,
malgré l'esprit démagogique qui les lui inspire sou-
vent? Mais la pitié, que fait naître cette lettre pour
son auteur, cède bientôt à la place au sentiment de la
plus vive iniquité. On se demande alors: Que
peuvent attendre les Canadiens d'un tel chef? Sinon
la perte de leur tranquillité, de leur paix, de leur
bonheur. Un particulier, qui de son chef déclare
que "la constitution a cessé d'exister de droit," est
bien capable de tout mettre en œuvre pour la re-
venir; un sujet, qui insulte et qui injurie, à
avec d'audace, son Roi et tous les officiers de son
gouvernement, est bien près de la révolte et de la
trahison. Et qu'y a-t-il, qu'un tel homme ne puisse
oser, pour arriver aussi haut que son orgueil et son
ambition le portent à aspirer? On nous dit encore
que M. Papineau travail pour le bonheur du peuple;
on dit la même chose de ceux qui forment son cor-
tege politique; mais ils en ont trop fait et trop dit,
pour nous tromper plus long-temps. Ils se donnent
pour les défenseurs d'un peuple, qu'ils avouent être
heureux, et ils l'excitent au mépris et à la révolte
contre les autorités; ils se disent ses amis, et ils
s'efforcent de le conduire au trouble et à l'anarchie!
Non, ils ne travaillent pas dans les intérêts du peup-
le, ceux qui s'efforcent de lui faire perdre sa tran-
quillité, son repos. C'est pour en être les dicta-
teurs, ou plutôt les despotes, qu'ils rêvent une ré-
publique. Et, à leur avis même, que produirait la
république? toujours le trouble, l'agitation. "L'u-
nimité," disait dernièrement, un journal venant

ÉTATS-UNIS.
LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE DU TRÉSOR expose
d'une manière claire et précise la situation financière
des Etats-Unis :
Balance en caisse, le 1 janvier 1830 2,011,777 55
Recettes de tout espèce, pendant
l'année 1833..... 33,948,426 25
SA

